



## Escroquerie sur chèque falsifié dépose à mon insu sur mon compte

Par IAM, le 29/05/2016 à 09:26

Bonjour Maître,

une personne m'avait payé en déposant à mon insu un chèque falsifié sur mon compte et m'a confirmé qu'il a fait un virement sur base du RIB que je lui avais communiqué. Quelques jours après il annule la transaction et demande le remboursement que j'ai fait par virement à un compte qu'il m'avait indiqué et une autre partie en espèces. Cette personne que je ne connais pas a disparu avec le produits de vente. J'ai gardé le reste d'argent relativement infime par rapport à la valeur de la vente.

Plus de 2 ans après je suis convoqué par la police que le chèque falsifié était encaissé sur mon compte.

J'ai été entendu par la police et ai fourni des preuves. J'ai aussi porté plainte ? J'attends la suite d'instruction en cours. Qu'est-ce que je risque ?

Que dois-je faire ?

Merci Maître pour votre réponse